

Plan de relance européen : accord entre le Conseil et le Parlement

Publié le 18 novembre 2020

Un accord politique a été trouvé le 10 novembre entre les Etats membres et les eurodéputés sur le plan de relance européen de 750Mds€ et le budget européen 2021-2027 de 1074Mds€.

Après près de trois mois de négociations, le Parlement européen et le Conseil des ministres de l'UE sont parvenus à s'entendre sur le budget 2021-2027 de l'UE et le plan de relance européen à 750 milliards d'euros – dont 40 milliards reviendront à la France.

Pour rembourser l'argent que la Commission empruntera sur les marchés afin de financer le plan de relance, l'accord prévoit que de nouvelles ressources propres de l'UE seront mises en place.

Au total, le budget « classique » 2021-2027 de l'UE et le plan de relance représentent une enveloppe de plus de 1800 milliards d'euros.

L'accord doit maintenant être approuvé par les députés et par tous les Etats membres. La décision autorisant l'emprunt commun de 750Mds€ doit également être adoptée par l'ensemble des parlements nationaux.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)